

Enseignement

REF : DEEENS2015011

Signataire : EVB/BQ/CM

Séance du Conseil Municipal du 09/07/2015

RAPPORTEUR : Mériem DERKAoui

OBJET : Avenant n°1 à la convention de fonctionnement du groupe scolaire intercommunal Casarès-Doisneau pour la mise à disposition d'une classe maternelle supplémentaire à Robert Doisneau.

EXPOSE :

Par délibération du 25 Juin 2015, la ville d'Aubervilliers a approuvé la conclusion d'une convention de fonctionnement relative au Groupe Scolaire Intercommunal Maria CASARES / Robert DOISNEAU avec la ville de Saint-Denis pour définir les modalités du partenariat entre les deux communes concernant les aspects pratiques et quotidiens de cet établissement.

Les effectifs scolaires albertivillariens sur le quartier du Landy sont tels que les classes réservées pour la commune sur le Groupe Scolaire Intercommunal ne sont pas suffisantes pour permettre à tous les enfants d'être accueillis dans leur quartier. Bon nombre d'enfants ont dû ainsi être scolarisés sur les écoles du centre ville.

Pour faire face à cette situation, la commune a décidé de créer, pour la rentrée 2015-2016, une petite école de 5 classes élémentaires rue Henri Murger, afin de permettre aux enfants d'être scolarisés sur leur secteur.

Sachant qu'une classe de maternelle reste disponible sur le Groupe Scolaire Intercommunal, nous avons demandé au Maire de Saint-Denis de la mettre à notre disposition, pour la prochaine rentrée, ce qui permettra de rapprocher les fratries.

Suite à l'accord du Maire de Saint-Denis dans une lettre du 5 juin 2015, il est donc proposé d'approuver et d'autoriser le Maire d'Aubervilliers à signer l'avenant à la convention de fonctionnement du Groupe Scolaire Intercommunal conclue entre la Ville de Saint-Denis et la ville d'Aubervilliers pour la mise à disposition d'une classe maternelle supplémentaire sur Robert Doisneau du GSI.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JUILLET 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 01 juillet 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, MM KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, MM BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, Mmes MILLA Josiane, Thérèse MBONDO, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes FAGARD Alice, YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme GRARE Laurence
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme KOUAME Akoua Marie
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. LOGRE Benoît
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Excusées : Mmes DUCATTEAU Sylvie, LENOURY Nadia

Absents : M. PLEE Eric, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme CHERET Magali

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2015011

Signataire : EVB/BQ/CM

OBJET : Avenant n°1 à la convention de fonctionnement du groupe scolaire intercommunal Casarès-Doisneau pour la mise à disposition d'une classe maternelle supplémentaire à Robert Doisneau.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 25 Juin 2015 relative à la convention de fonctionnement du Groupe Scolaire Intercommunal conclue entre la Ville de Saint-Denis et la ville d'Aubervilliers,

Vu le budget communal,

Considérant qu'une classe maternelle du GSI revenant initialement à la ville de Saint-Denis, ne sera pas utilisée à la rentrée 2015,

Considérant que la ville d'Aubervilliers doit faire face à des besoins croissants et voudrait rapprocher les fratries sur ce secteur,

Considérant l'accord de la ville de Saint-Denis pour mettre à disposition cette classes pour les enfants d'Aubervilliers,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention de fonctionnement du Groupe Scolaire Intercommunal conclue entre la Ville de Saint-Denis et la ville d'Aubervilliers pour la mise à disposition d'une classe maternelle supplémentaire sur l'école Robert Doisneau du GSI.

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

Reçu en préfecture le : 10/07/2015

Publié le : 10/07/2015

Certifié exécutoire le : 10/07/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

